

Agriculture

«Les restaurants ne proposent pas assez de produits du terroir»

La promotion des produits agricoles genevois fête ses 20 ans. Interview de son président, John Schmalz

Antoine Grosjean

Ce soir, les produits du cru sont à l'honneur à la Maison du terroir, à Lully. L'Office de promotion des produits agricoles de Genève (Opage) organise une fête pour souffler ses vingt bougies avec la marraine du millésime 2015, la comédienne Brigitte Rosset, et le conseiller d'Etat en charge de l'Agriculture, Luc Barthassat. Le président de l'Opage, John Schmalz, salue le passage de l'organisation à l'âge adulte.



John Schmalz a succédé à John Dupraz et préside l'Opage depuis le début de l'année. GEORGES CABRERA

John Schmalz, l'Opage a 20 ans. Comment fêtez-vous cela?

L'agriculture ayant la fête plutôt modeste, c'est assez intimiste. Il s'agit de rassembler tous ceux qui ont été des acteurs de l'Opage, pour les remercier en personne d'avoir mis en avant pendant deux décennies la production et les producteurs genevois.

Comment l'Opage se porte-t-il? Vingt ans et toutes ses dents?

Oui, il va bien. En vingt ans, nos moyens ont été multipliés. Nous avons aujourd'hui un budget promotionnel de 3,2 millions de francs. Au fil des ans, l'Opage s'est beaucoup diversifié, à l'image de l'agriculture genevoise. A l'origine, nous nous occupions essentiellement du vin et des légumes.

Historique

L'Office de promotion des produits agricoles de Genève (Opage) a été créé en 1995. Depuis 2009, l'Opage est lié à l'Etat par un contrat de prestations. Hormis l'Etat et l'association AgriGenève, toutes les filières de l'agriculture genevoise y sont représentées. A ses débuts, l'Opage ne comptait qu'un seul employé et son budget annuel moyen était de 800 000 francs. Aujourd'hui, son budget promotionnel est de 3,2 millions de francs. **AN.G.**

Maintenant, la palette de produits que nous représentons est beaucoup plus large. Cela va des céréales aux fleurs, en passant par le lait, les fruits, la viande. L'Opage a aussi réussi à améliorer la notoriété du label GRTA (*ndlr: Genève-Région-Terre-Avenir*), que possèdent plus de 230 exploitations, mais aussi des restaurateurs, des transformateurs, des distributeurs. Les cours et autres activités que nous organisons ont beaucoup de succès. Nous devons même refuser du monde pour nos balades gourmandes.

Vous présidez l'Opage depuis le début de l'année. Quels sont vos projets et vos priorités?

Mon objectif est d'améliorer la présence des produits du terroir dans l'hôtellerie et la restauration. On peut faire mieux dans ce secteur. Les restaurants ne proposent pas encore assez de produits du terroir. C'est normal que dans une ville cosmopolite comme Genève, les gens aient envie de diversité culinaire, alors que le label GRTA ne propose que des produits de saison. Mais avec les scandales alimentaires, la proximité et la traçabilité sont des valeurs qui reviennent au goût du jour. Nous devons contribuer à cette prise de conscience et répondre à la demande.

Regrettez-vous que l'idée d'imposer aux restaurants au

moins un vin genevois à la carte n'ait pas passé la rampe?

Cette idée ne venait pas de l'Opage, même s'il aurait pu s'y associer. Cela dit, personnellement, je ne suis pas convaincu que la contrainte soit le meilleur moyen de persuasion. Le vignoble genevois mérite d'être découvert sans qu'on l'impose. Mais cela a permis de faire savoir qu'il y a des produits genevois de qualité.

L'Opage était l'hôte d'honneur des Fêtes de Genève cette année. Une opération positive?

Je remercie le Comité des Fêtes de nous avoir invités. Cela nous a donné l'occasion de dire aux Genevois: «Vous avez tout autour de vous une source de nourriture qui existe.» Genève, ce n'est pas que l'aéroport, Palexpo et les organisations internationales.

Brigitte Rosset est la marraine du millésime 2015. On n'arrive pas à vendre les produits du terroir sans l'aide des people?

En matière de communication, c'est important d'avoir des personnalités, surtout si elles s'engagent. Brigitte Rosset remplit son rôle à la perfection, elle s'investit et donne des idées.

Les produits du terroir souffrent-ils beaucoup du franc fort?

Oui. Quand les gens vont faire leurs courses de l'autre côté de la frontière, ils ne se contentent pas d'acheter les produits qui y sont meilleur marché, mais ils remplissent leur panier. La courte distance entre la France et Genève pour faire ses achats en met une bien plus grande entre les consommateurs et les producteurs genevois.

Hooligans: Servette ira au Tribunal fédéral

Le club refuse de payer la facture d'un affrontement entre ses supporters et la police vaudoise

Jusqu'où s'étend la responsabilité d'un club sportif lors de débordements de ses supporters? Telle est la question qu'entend poser au Tribunal fédéral Christian Lüscher en tant qu'avocat du Servette FC, dans un litige tranché le mois dernier en sa défaveur par le Tribunal cantonal vaudois. Le conseiller national PLR genevois, candidat à sa réélection le 18 octobre, estime que le club n'a pas à prendre à sa charge les factures d'une intervention policière qui a eu lieu le 2 mars 2014 au bord de l'autoroute.

Ce jour-là, vers 18 h, trois cars de fans de la Section Grenat rentrent à Genève après un match gagné à Bienne. Peu avant l'aire de

«Nous contestons qu'un club sportif puisse être tenu pour responsable des agissements de ses prétendus fans deux heures après un match»



Christian Lüscher
Avocat
du Servette FC

ravitaillement de La Côte, l'un des chauffeurs appelle la police vaudoise: un passager a fait un malaise. Les véhicules stoppent juste avant l'aire de Bursins. Les supporters descendent. Les gendarmes arrivent, mais sont accueillis par des jets de bouteilles. Le pare-brise de la voiture de police vole en éclats, ses phares et sa carrosserie sont endommagés. Après l'arrivée de 28 autres gendarmes, le bouclage de la zone et l'usage de gaz lacrymogènes, les supporters seront contraints à remonter dans les cars et escortés jusqu'à la frontière cantonale.

Deux mois plus tard, Servette reçoit deux factures. La première (3481 fr. 60) concerne l'intervention des gendarmes; la seconde (7815 fr. 80), les dégâts causés et le matériel de police utilisé. Le club conteste toute responsabilité. On lui répond qu'il n'a qu'à répercuter ces montants sur les fautifs. Il recourt auprès du Tribunal cantonal vaudois. «Nous contestons qu'un club sportif puisse être tenu pour responsable des agissements de ses prétendus fans deux heures après un match, pour un événement qui, de plus, a eu lieu dans un autre canton, explique Christian Lüscher. La police a les moyens d'investiguer en s'adressant à l'organisateur de ce voyage, qui doit connaître les noms de ses clients.»

La justice vaudoise, elle, considère que la première facture doit être payée par Servette. La Cour fonde essentiellement sa décision sur le règlement de sécurité de la Swiss Football League (SFL) dont le club était membre à l'époque des faits. Elle s'appuie notamment sur la disposition générale selon laquelle «les clubs de la SFL ont l'obligation de garantir la sécurité avant, pendant et après les matches». Les juges de la Cour cantonale de droit administratif et public estiment que le club doit être considéré comme perturbateur. **Georges-Marie Bécherraz**

PUBLICITÉ

Découvrez les crossovers de Renault.
LES JOURNÉES RENAULT: 3 – 5 septembre.

RENAULT
Passion for life

**LEASING 0%
ACOMPTE 0%**

Renault **KADJAR** et Renault **CAPTUR** vous attendent.

Venez aux journées Renault: vous y découvrirez nos nouveautés et bien d'autres surprises. Bénéficiez d'un **leasing à 0%*** sans acompte et de l'**Euro-Bonus** sur tous les modèles. Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir.

Plus de détails sur les dates exactes des expositions chez les concessionnaires participants sur www.journees-reault.ch

Plan-les-Ouates: RENAULT GENÈVE PLAN-LES-OUATES, Route de St-Julien 180, 022 884 10 10 – **Genève-Plainpalais:**

RENAULT GENÈVE, Av. Henri-Dunant 20, 022 329 28 11 – **Nyon:** RENAULT NYON, Route de Duillier 6, 022 362 06 36

Meyrin: Riantbosson Automobiles Meyrin Sàrl, 022 782 43 88

* Leasing 0%: taux nominal 0% (TAEG 0%), contrat de 12-36 mois, assurance emprunteur incluse. Exemple: Kadjar Life TCe 130, 1 197 cm³, 5,8 l/100 km, 130 g CO₂/km, catégorie de rendement énergétique D, prix catalogue Fr. 24 900.- moins Euro-Bonus Fr. 3 000.- = Fr. 21 900.-, acompte Fr. 0.-, valeur de reprise Fr. 9 322.-, 10 000 km/an, 36 x Fr. 369.- (TVA incl.). Casco complète oblig. non comprise. Financement par RCI Finance SA (sous réserve d'acceptation). L'octroi d'un crédit est interdit s'il occasionne le surendettement du consommateur. Moyenne des émissions de CO₂ de tous les véhicules neufs vendus en Suisse 144 g/km. Offres réservées aux clients particuliers sur les véhicules particuliers dans le réseau Renault participant en cas de signature du contrat entre le 01.09.2015 et le 30.09.2015 ou jusqu'à révocation.